

Discipline fondamentale : Français

Généralités

L'enseignement du français développe chez l'étudiant la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie sociale et culturelle. Il l'amène à structurer sa pensée et à développer une réflexion critique et responsable, exprimée dans une langue orale et écrite maîtrisée. Grâce au plaisir de la lecture, à la découverte d'œuvres d'art, il favorise aussi l'épanouissement de la sensibilité, notamment esthétique.

Connaissances

- langue, techniques inhérentes à l'oral et à l'écrit
- éléments d'histoire de la langue
- histoire de la littérature (courants de pensée, mouvements littéraires, thèmes et motifs, auteurs)
- sensibilisation à d'autres littératures, anciennes et modernes
- genres littéraires
- types de textes littéraires ou usuels
- explication de texte; stylistique
- critique littéraire (techniques d'approche)
- explication d'œuvres artistiques (techniques d'approche)
- argumentation et dissertation (procédés)
- notions et problématiques culturelles en relation avec l'étude de la littérature et la pratique de la dissertation

Parcours littéraire

Durant les deux premières années du lycée, on abordera les moments essentiels de la littérature d'expression française, du Moyen Age à l'époque contemporaine (périodes, mouvements, genres, etc.).

Au cours de la dernière année, les moments de la littérature étudiés précédemment (en particulier concernant la période moderne) pourront être approfondis. Le parcours sera complété par des travaux en relation avec les auteurs de maturité, les faits littéraires et une approche du discours sur la littérature.

Compétences

- pratique de la langue écrite et orale adaptée aux différentes situations de communication
- travail de recherche (informations, bibliographies, enquêtes, classements, structurations, synthèses, choix critiques, etc.)
- mise en place d'une argumentation écrite (par ex. par la dissertation) et orale (par ex. par des exposés et des débats d'idées)
- résumés analytiques et critiques de livres, documents, spectacles, conférences, etc.
- maîtrise de la prise de notes
- mise en situation d'un texte (en fonction d'une époque, d'une tendance, d'un mouvement)
- explication de texte par l'utilisation de différents points de vue, approches d'œuvres diverses (images, films, tableaux, etc.)

- compréhension des médias
- apprentissage du travail en groupe
- étude comparative d'éléments de l'histoire de la littérature et des idées

Attitudes

On favorisera :

- la curiosité
- la conscience culturelle (linguistique, artistique)
- une démarche critique, rigoureuse et cohérente
- l'ouverture à d'autres disciplines, à des informations et des points de vue diversifiés
- l'expression de soi
- la collaboration
- l'émulation

Évaluation

Les exercices évalués sont multiples : par ex. dissertations, études de texte, contrôles de connaissances, travaux de recherche, textes de création, exposés. Les élèves doivent connaître les critères d'évaluation. Le maître s'efforcera d'expliquer les différents objectifs qui feront l'objet de l'évaluation. Elle doit se faire d'une manière progressive et tenir compte de la pluralité des capacités exigées pour certains exercices. Correction et reformulation, autoévaluation, exercices portant sur un aspect précis du travail seront autant de moyens de parvenir à la maîtrise globale souhaitée. On accordera une importance toute particulière à la qualité de l'expression écrite et orale (maîtrise des compétences linguistiques et stylistiques).